

GAUCHE... DROITE!...

La principale qualité des révolutionnaires ou de ceux qui se prétendent tels devrait être la lucidité.

Or, reconnaissons-le franchement, pendant la dernière période, celle-ci nous a fait cruellement défaut. Par exemple, accepter ou faire semblant de considérer Mrs Mitterrand, Quilès, Rocard, dignes représentants du parti catholique, comme des «*socialistes*», relevait de l'auto-mystification.

Mieux encore, affirmer que P.C. et P.S. étaient encore des partis ouvriers (alors qu'eux-mêmes n'osaient même plus le prétendre) revenait, qu'on le veuille ou non, à prendre ses désirs pour des réalités et finalement tromper les travailleurs... Idéologie quand tu nous tiens!

On pourrait considérer que les récents développements de l'histoire nous auraient définitivement guéris de certaines illusions. Les P.S. devenus un parti ouvertement néocorporatiste et les P.C. ralliés à l'économie capitaliste sont de rudes réalités avec lesquelles il ne devrait pas être possible de ruser.

Et bien non... La tentative de participer à la «*refondation de la gauche*» semble bel et bien exister dans de nombreux milieux.

Il est vrai que cette foi imbécile dans les vertus d'une «*gauche*» identifiée à Dieu le Père opposée à une «*droite*» qui incarnerait le diable, est plus le fait de ce qui reste de la petite bourgeoisie que de la classe ouvrière elle-même.

Telle est d'ailleurs la signification de la défaite «*historique*» de Claude Évin lors des dernières élections législatives à St-Nazaire.

Mais il faut dire que les travailleurs ont de bonnes raisons de ne pas se laisser aussi facilement mystifier.

- Quand, en 10 ans de pouvoir «*socialiste*», le nombre des chômeurs est pratiquement multiplié par 4 si que le R.M.I. nous est présenté comme une conquête.

- Quand, pendant la décennie mitterrandienne, le pouvoir d'achat de ceux des salariés qui ne sont pas encore chômeurs a pratiquement baissé de 15 à 20%.

- Quand, dans le même temps, on a purement et simplement «*suspendu*» la loi du 11 février 1950 et opposé un prétendu droit des travailleurs à l'expression individuelle à l'expression collective de leurs syndicats.

- Quand, conventions collectives et statuts sont systématiquement remis en cause...

On peut comprendre que, contrairement aux «*philistins*» de la petite bourgeoisie, la classe ouvrière refuse de se laisser enfermer dans le dilemme droite-gauche.

Mais, il semblerait que la défaite de Claude ÉVIN soit diversement appréciée par certains de nos camarades qui, il est vrai, récemment encore, proposaient en exemple aux travailleurs français, celui des travailleurs indiens qui auraient réalisé «*l'unité avec les syndicats et les partis de gauche*»... A beau mentir qui vient de loin, ou en tous cas, c'est décidément faire bon marché des différences considérables de la situation entre l'Inde et la France, même si les travailleurs de ces deux pays ont en commun d'être soumis aux diktats du F.M.I.

Toujours dans le même registre, on est en droit de s'interroger sur la signification de la campagne contre les privatisations alors qu'on oublie de préciser que celles-ci découlent des directives de Bruxelles.

Tout ceci témoigne d'une extrême confusion dans les idées et il est urgent que les militants ouvriers, en dehors de tout tabou idéologique, en discutent fraternellement et... complètement!

Mais, pour en revenir à la défaite électorale de Claude ÉVIN... Oui! celle-ci peut être considérée comme un succès de la classe ouvrière.

Pour autant, la victoire de son concurrent R.P.R. ne saurait, elle, être considérée comme une victoire de la classe ouvrière. Tout au plus, peut-on la considérer comme un succès de la démocratie...

Mais qui a prétendu qu'Étienne Garnier était autre chose qu'un «*démocrate bourgeois*»... qui a prétendu qu'il serait un militant ouvrier?... Assurément pas l'intéressé lui-même... Alors que les soldats perdus de la gauche cessent de fantasmer!

Pour les militants ouvriers confrontés aux dures réalités de la lutte des classes, aucune illusion n'est possible sur la portée réelle des élections législatives dans le cadre des institutions de la V^{ème} République. Pas plus d'ailleurs que dans celles de l'Europe communautaire et subsidiaire!

Mais nous aurons l'occasion d'en reparler!

Alexandre HÉBERT.
